



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Compte rendu de l'Assemblée générale

Mardi 28 février 2017 – Issy-les-Moulineaux

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (8 voix), Asnières-sur-Seine (6 voix), Bois-Colombes (7 voix), Boulogne-Billancourt (6 voix), Châtenay-Malabry (6 voix), Châtillon (6 voix), Chaville (9 voix), Clichy-la-Garenne (3 voix), Colombes (7 voix), Garches (1 voix), Gennevilliers (7 voix), Issy-les-Moulineaux (11 voix), Le-Plessis-Robinson (7 voix), Rueil-Malmaison (10 voix), Saint-Cloud (5 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (7 voix), Suresnes (8 voix), Ville-d'Avray (7 voix), Villeneuve-la-Garenne (3 voix).

Club excusé : Bagneux (5 voix).

Clubs et compagnies absents ou non représentés : Nanterre (0 voix), Sèvres (5 voix).

Membres du comité présents : Daniel Ducos, Pierre Gruet, Claudine Guilpain, Claudine Lemaire, Dominique Saubion, Violette Saubion, Odile Villette.

Membre du comité excusé : Claude Meurine.

* * * * *

La séance est ouverte à 19h23. L'Assemblée générale peut valablement délibérer, les représentants des clubs étant porteurs de 124 voix sur 134 (quorum de 67 voix requis pour les élections de personnes).

Pierre Gruet souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et compagnies, aux arbitres, et aux archers présents. Il remercie GPSO pour la mise à disposition gracieuse du salon d'honneur du Palais des sports d'Issy-les-Moulineaux. Il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus.

I : Rapport moral du comité pour la saison 2015—2016

Pierre Gruet donne lecture du rapport moral du comité, annexé au présent compte rendu.

Question : à quelle date le local d'Antony ne sera-t-il plus accessible pour le stockage du matériel du Comité départemental ?

Réponse : L'échéance est la fin de l'année 2017. Les clubs et compagnies sont donc sollicités pour mener des recherches de local dans leurs communes.

La motion 1 est votée à l'unanimité.

Motion 1 : *L'Assemblée générale approuve le rapport moral.*



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



II : Rapport financier 2015—2016

Daniel Ducos donne lecture du rapport financier pour la saison 2015—2016, annexé au présent compte rendu, qui dégage un résultat positif de 13 705,26 €.

L'écart constaté entre le budget prévu et le résultat s'explique par l'importante prise de licences, un programme de formations moins conséquent qu'attendu, et surtout par le report de décisions d'investissement dans du matériel.

L'Assemblée générale s'accorde sur la nécessité de mener une réflexion sur les investissements du Comité départemental, pour employer nos ressources de manière efficace.

La motion 2 est votée à l'unanimité.

Motion 2 : *L'Assemblée générale approuve le rapport financier.*

III : Budget prévisionnel pour 2017—2018

Daniel Ducos présente le budget prévisionnel pour la saison 2017—2018, annexé au présent compte rendu. Il est équilibré à 38 540 €.

Ce budget prévoit de continuer à faire appel à des intervenants extérieurs pour nos formations quand cela est nécessaire, et de participer aux frais d'inscription en formation des archers du département, même quand l'organisateur n'est pas le Comité départemental mais l'un des clubs ou compagnies.

La motion 3 est votée à l'unanimité.

Motion 3 : *L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel.*

IV : Élection du Comité directeur du Comité départemental

Conformément aux statuts du Comité départemental, un appel à candidatures a été lancé en même temps que la convocation à l'Assemblée générale. Se sont portés candidats, avant la date limite fixée au 13 février 2017 :

- M. Antoine Perez
- M. Jean-François Tassin
- M^{me} Odile Villette

L'Assemblée générale constate que le nombre de candidatures reçues est insuffisant pour procéder à l'élection d'un Comité directeur viable selon les statuts, ceci malgré les efforts de communication des dirigeants des clubs et compagnies et des membres du Comité directeur.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Il s'ensuit une discussion sur les pratiques souhaitables d'administration du Comité départemental. L'intérêt des clubs et compagnies pour le Comité départemental est traduit par la très forte présence lors des Assemblées générales, mais il apparaît que la mobilisation de ressources bénévoles est difficile. Par ailleurs, il serait souhaitable de prendre l'habitude de mieux préparer les fins de mandats, en encourageant la participation aux commissions de personnes non élues.

L'Assemblée générale prend acte de la situation et s'accorde sur une nouvelle date d'Assemblée générale. D'ici cette date, les dirigeants des clubs s'efforcent de mobiliser davantage de personnes, tout comme les administrateurs actuels et les personnes qui souhaiteront s'associer à eux dans la gestion du Comité départemental jusqu'à cette prochaine Assemblée générale. L'Assemblée générale vote à l'unanimité la motion 4.

Motion 4 : *L'Assemblée générale ne procède pas, ce jour, à l'élection des administrateurs du Comité départemental. Une nouvelle Assemblée générale sera convoquée le 18 avril 2017.*

L'Assemblée générale donne mandat au Comité directeur sortant pour assurer la gestion du Comité départemental jusqu'au 18 avril 2017. Notamment, l'Assemblée générale donne mandat à Pierre Gruet pour représenter le Comité départemental dans les actes de la vie civile et sportive. Elle donne signature à Daniel Ducos, Pierre Gruet et Claudine Guilpain sur le compte bancaire.

V : Élection du délégué du Comité départemental à l'Assemblée générale de la FFTA

Les clubs et compagnies échangent avec les candidats à l'élection à propos de la vie fédérale et de l'Assemblée générale à venir. Après vote, l'Assemblée générale adopte la motion 5 à l'unanimité.

Motion 5 : *L'Assemblée générale du Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine a fixé le nombre de délégués à élire à 1.*

Conformément à l'article 9.5 des statuts de la Fédération, un appel à candidature a été fait.

Se sont portés candidats avant la date limite fixée au 13 février 2017 :

- *M. Jean-Claude Dufour*
- *M. Pierre Gruet*

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Nombre total de voix inscrites pour le Comité départemental : 134

Nombre de voix disponibles : 124

Suffrages exprimés : 124

Abstentions : 0



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Est élu délégué au scrutin majoritaire:

Jean-Claude Dufour (63 voix)

Est désigné en tant que suppléant :

Pierre Gruet (61 voix)

VI : Élection du PCDA des Hauts-de-Seine

Les arbitres des Hauts-de-Seine ont souhaité élire le Président de la Commission Départementale des Arbitres (PCDA) plutôt que de le voir désigné par le Comité directeur. Un appel à candidature a donc été lancé, et la candidature de M^{me} Nadine Toureille a été reçue.

Les 17 arbitres fédéraux et candidats du département sont présents ou représentés pour procéder à l'élection. Nadine Toureille est élue PCDA des Hauts-de-Seine.

VII : Questions diverses

- Claudine Guilpain expose les dates d'organisation proposées pour la Division départementale et le Challenge par équipes de club mixtes pour la saison 2016—2017. Les clubs et compagnies valident l'accueil d'une manche par la Compagnie d'Arc de Sceaux / Fontenay-aux-Roses et de l'autre par les Archers suresnois. Étant donné que le concours de Suresnes a lieu le même week-end que le championnat régional de tir fédéral, la Commission sportive et le Comité directeur des Archers suresnois sont chargés de choisir le meilleur départ pour être support des compétitions par équipes.
- Michel Guignon et Thibault Marie, représentant les Archers gennevillois, exposent le projet qu'ils conçoivent à Gennevilliers : un terrain leur a été octroyé par la municipalité, et des opportunités d'aménagement de nature à intéresser le Comité départemental pourraient se présenter. Antoine Quiquere, président des Archers gennevillois, procédera à une présentation approfondie du projet lors de la prochaine Assemblée générale.
- Les sportifs des Hauts-de-Seine ayant réalisé un podium lors d'un championnat de France ou une sélection en équipe de France sont honorés, tout comme les équipes de club ayant réalisé un podium au classement final d'un circuit national.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

* * * * *

Annexes au compte rendu :

- Rapport moral 2015—2016
- Rapport financier 2015—2016 et budget prévisionnel 2017—2018
- Palmarès départemental 2015—2016

La secrétaire, Claudine Lemaire

Le président, Pierre Gruet

Rapport moral 2015–2016

Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine

28 février 2017

Mesdames, messieurs, nous vous saluons.

Nous vous remercions pour votre présence ce soir. Je tiens également à remercier les membres du Comité directeur ainsi que Charles Corbez et Guillaume Humetz, nos deux formateurs, pour la grande qualité de leur travail.

Le présent rapport moral concerne la saison 2015–2016 ; nous présentons les faits marquants de l'activité pour cette saison, assortis de liens avec la saison en cours quand cela est opportun.

Bien évidemment, les clubs et compagnies sont les premiers relais de nos actions, quand ils n'en sont pas les instigateurs ; nous avons tâché d'être au plus près de vos besoins et de vos préoccupations pour concevoir nos projets. Notre souci a donc été de porter la plus grande attention à vos messages et à ceux de vos licenciés. Par ailleurs, nous vous remercions pour votre soutien matériel et humain.

Nos actions sont également liées à celles de la Fédération française de tir à l'arc et du Comité régional Île-de-France. Nous nous faisons leur relais au niveau départemental, notamment en ce qui concerne la formation et la cohérence de la filière sportive.

Enfin, nous interagissons avec des clubs, compagnies, et comités départementaux extérieurs aux Hauts-de-Seine à chaque fois que cela semble judicieux, dans un esprit de nécessaire mise en commun des moyens et des organisations.

1 Les effectifs 2015–2016

Nous avons terminé la saison 2015–2016 avec 1705 licenciés, soit 38 de plus qu'en 2014–2015. La hausse est plus forte que l'année précédente. Parmi nos 1705 licenciés, nous comptons 31 % de femmes, et 35 % de jeunes.

Au 12 février 2017, le nombre de licenciés est 1773, avec un taux de renouvellement de 68 %, contre 70 % l'an dernier.

Le club de Nanterre a eu 0 licencié en 2015–2016. Sur les 21 autres clubs et compagnies des Hauts-de-Seine, 9 sont labellisés par la FFTA. Les labels sont les mêmes que l'an dernier.

Label d'or Chaville, Issy-les-Moulineaux, Rueil-Malmaison, Suresnes.

Label d'argent Antony.

Label de bronze Châtenay-Malabry, Châtillon, Sceaux / Fontenay-aux-Roses, Ville-d'Avray.

Actuellement, une partie de ces labels est en cours de renouvellement, et une demande de premier octroi a été déposé par une compagnie du département.

2 L'arbitrage

Au 31 août 2016, nous comptons 16 arbitres fédéraux. Un arbitre est entré en formation depuis. Nous félicitons Claudine Lemaire et Didier Rapp, qui ont terminé leur formation d'arbitre fédéral avec succès.

Nous remercions présentement les arbitres qui officient sur les concours des clubs et compagnies du département, car ils le font avec rigueur et professionnalisme.

Parmi les 16 arbitres fédéraux, un n'a pas pris d'arbitrage en salle. Le nombre d'arbitres fédéraux dans le département est stable. Les arbitres fédéraux sont répartis sur davantage de clubs et compagnies que l'an dernier, ce qui est favorable au développement de l'arbitrage et des organisations de concours dans le département. Les candidats potentiels et les clubs et compagnies peuvent se rapprocher de la Commission départementale des arbitres pour plus d'informations sur le rôle et les obligations des arbitres.

Les formations sont organisées par la Commission régionale des arbitres, dont Odile Villette, arbitre formateur du CD92.

De plus, les arbitres en exercice sont tenus de participer à la réunion annuelle de recyclage, permettant la communication des principales évolutions réglementaires et des échanges.

Enfin, nous vous rappelons que les mandats des concours doivent être envoyés, pour validation, à la Commission arbitrage du CD92 avant leur diffusion.

3 La formation

Les formations sont assurées par Charles Corbez et Guillaume Humetz. Nous faisons par ailleurs appel à des intervenants extérieurs quand cela est opportun : la société Arc Impact et Frédéric Azambourg sont des partenaires auxquels nous sommes maintenant habitués, et avec qui l'interaction est excellente.

3.1 Formation initiale « Entraîneur 1 »

La formation initiale Entraîneur 1 a été assurée par Guillaume Humetz et Charles Corbez. Nous avons 6 nouveaux entraîneurs 1 suite à la session 2016, ce qui porte à 68 le nombre d'entraîneurs 1 actifs au 31 août 2016.

Actuellement, trois archers sont engagés dans la formation Entraîneur 1. Rappelons que l'entrée en formation Entraîneur 1 est liée à la réalisation répétée d'un certain niveau de performance dans l'une des disciplines internationales. Cette mesure est toujours loin de faire l'unanimité et soulève un certain nombre de discussions bien au-delà de notre département.

Pour information, le nombre d'entraîneurs 2 actifs dans le département était de 5 au 31 août 2016.

3.2 Formation « Assistant entraîneur »

La première session de formation « Assistant entraîneur » s'est tenue en 2015–2016, quatre archers y ont participé et se sont vus délivrer une attestation de formation. En 2016–2017, la formation a connu davantage de succès avec neuf participants. Charles Corbez a animé les deux sessions.

3.3 Formation continue « Entraîneur 1 »

Deux sessions ont été organisées en 2015–2016. Cela permet aux participants de conserver le statut de diplômé actif jusqu'en 2019. Les sessions ont été animées par Guillaume Humetz et par Charles Corbez.

3.4 Stage de réglage du matériel

Durant la saison 2015–2016, deux stages de réglage du matériel d'une journée ont été animés par Charles Corbez et Guillaume Humetz. 12 archers étaient présents à chacune de ces deux sessions, indépendantes l'une de l'autre.

3.5 Stage de préparation mentale

Ce stage a eu lieu pour la première fois en décembre 2015, animé par Frédéric Azambourg. 12 archers y étaient présents, avec des retours très positifs. Le stage a été renouvelé en 2016–2017 avec un nombre de participants plus faible mais un succès toujours fort.

3.6 Stage de perfectionnement pour les adultes

Le stage de perfectionnement s'est ouvert pour la première fois aux adultes. Cette formule a rencontré un fort succès, avec treize adultes participants. Charles Corbez et Guillaume Humetz ont organisé les six entraînements et les deux suivis en compétition. Les retours des participants au stage sont positifs.

4 Les jeunes

Le stage de perfectionnement jeunes 2015–2016, allié à celui des adultes, n'a intéressé qu'un seul archer, contre 6 la saison précédente et 19 celle d'avant. Cette tendance appelle une réflexion sur l'évolution du stage.

Deux jeunes sont en pôle Espoirs à Châtenay-Malabry depuis septembre 2014 : Guillaume Richard (Antony) et Kyla Touraine-Hélias (Rueil-Malmaison). Notons la belle performance de Kyla, qui a remporté le Tournoi National Jeunes (TNJ) 2016 et a participé au championnat d'Europe de la jeunesse à Bucarest.

5 La compétition

Nous adressons toutes nos félicitations aux archers des clubs et compagnies du département pour les résultats, souvent brillants, obtenus lors des compétitions régionales, nationales et internationales.

De belles performances ont également été réalisées par équipes.

Nous observons une faible croissance du nombre de compétiteurs dans toutes les disciplines, sauf pour le tir en campagne et le tir 3D, où le nombre de compétiteurs rejoint celui de 2013 voire 2014.

De sincères remerciements sont adressés aux clubs et compagnies qui ont organisé les championnats départementaux :

— Tir en salle jeunes et arcs sans viseur (Ville-d'Avray) : 54 archers.

- Tir en salle adultes en arc classique et à poulies (Villeneuve-la-Garenne) : 80 archers.
- Tir en campagne (Villepreux) : 16 archers.
- Tir Beursault (Clichy-la-Garenne) : 38 archers.
- Tir 3D (Écouen) : 22 archers.
- Tir Nature (Gagny) : 20 archers.
- Tir FITA (Antony) : 63 archers.
- Tir fédéral (Antony) : 107 archers.

Soit un total de 400 participations, correspondant à une hausse de 4 % par rapport à la saison précédente.

Il a été possible d'organiser un championnat départemental dans chaque discipline, grâce à nos partenaires hors du département.

La Division départementale a été organisée sur deux manches : un tir fédéral à Antony et un tir FITA à Fontenay-aux-Roses. Dix équipes y étaient engagées. En arc classique, les équipes masculines d'Antony et de Chaville ont été sélectionnées pour la finale régionale des divisions départementales. En arc à poulies, c'est le cas des équipes masculines de Rueil-Malmaison et de Suresnes, et de l'équipe féminine d'Antony.

Pour la troisième saison consécutive, le Challenge départemental par équipes mixtes a eu lieu, composé de deux tirs fédéraux sur les concours d'Antony et de Fontenay-aux-Roses. Onze équipes y étaient engagées.

Merci à l'Archerie club Antony et à la Compagnie d'Arc de Sceaux / Fontenay-aux-Roses pour ces deux organisations.

6 La logistique

L'essentiel du matériel du Comité départemental est stocké dans un local attenant à la salle de tir de l'Archerie Club Antony. Cette possibilité de stockage ne sera pas pérenne, aussi nous devons envisager d'autres solutions. Nous remercions les clubs et compagnies qui ont initié des recherches de locaux dans leurs communes. Merci également aux archers d'Antony qui se rendent disponibles pour ouvrir la salle de stockage quand cela est nécessaire.

Une partie des cibles 3D se trouve encore au haras de Messelan.

Par ailleurs, le Comité départemental est lié par un partenariat avec la Compagnie d'arc de Villepreux, comprenant le stockage et l'entretien des cibles Campagne du CD92, dans un local situé sur le terrain extérieur de la Compagnie. Cette convention nous lie jusqu'au printemps 2019.

Rapport financier 2015—2016

Bonsoir à tous,

Je vous présente un budget réalisé pour la saison 2015-2016 équilibré à 36 092,312 €. Ce budget est excédentaire de 13 705,26 €.

Notre réserve de trésorerie est également nécessaire pour pourvoir au salaire de nos employés en cas de nécessité.

Les recettes :

Nous étions 1706 licenciés dans le département en 2015-2016, ce qui représente une recette de 20 620,00 €.

Les subventions : 9 081,00 €, montant légèrement supérieur à nos prévisions.

Les formations : 3 680,00 €, entraîneur 1, stage perfectionnement et coaching

Les dépenses :

Frais de fonctionnement : La plus grosse dépense est liée au poste « Matériel et entretien ciblerie » pour 2 370,55 €.

Commission sportive : Ce sont les dépenses liées aux aides financières allouées aux clubs organisateurs de championnats départementaux.

Salaires et charges des CTD : Ce poste reprend les dépenses des commissions formation, jeunes et parcours. Y figurent :

- les dépenses liées aux salaires, charges et déplacements de Guillaume Humetz avec l'appui de Charles Corbez relatifs aux formations Entraîneur 1, aux regroupements Jeunes.

Pour mémoire : Nous avons un solde de trésorerie en cette fin de saison de 145 089,84 € réparti sur le compte courant, le livret A et le compte sur livret.

Avez-vous des questions concernant ce budget ?

Budget prévisionnel 2017—2018

Le budget présenté pour un montant total de 38 540,00 € prévoit la continuité des actions engagées par le comité ces dernières années, à savoir :

- Le maintien des actions de formation telles que nous les avons définies, notamment pour les formations d'entraîneur et les stages de perfectionnement jeunes et adultes.
- Les aides financières allouées aux clubs pour l'organisation des différents championnats départementaux.
- Le matériel et l'entretien de la ciblerie.
- Le renouvellement des tenues d'arbitre si c'est nécessaire.
- Le renouvellement de notre stock de récompenses départementales. Le dernier achat date de 2016 et nous sommes en fin de stock.



Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine



Assemblée générale du 28 février 2017

Budgets prévisionnels 2015—2016 à 2017—2019 et réalisé 2015—2016

DEPENSES					RECETTES				
	Prévu 2015—2016	Réalisé 2015—2016	Prévisionnel 2016—2017	Prévisionnel 2017—2018		Prévu 2015—2016	Réalisé 2015—2016	Prévisionnel 2016—2017	Prévisionnel 2017—2018
Frais de fonctionnement <i>Secrétariat, site Internet, frais bancaires, manifestations, assurance</i>	5 000,00	1 598,35	3 080,00	2 120,00	Cotisations	18 000,00	20 620,00	18 500,00	20 500,00
Commission Logistique et Infrastructures <i>Médailles, matériel, ciblerie, logistique</i>	9 030,00	2 370,55	9 000,00	9 000,00	Subventions <i>Conseil départemental, CNDS</i>	8 000,00	9 081,00	8 500,00	10 500,00
Commission Arbitrage <i>Équipements des arbitres, déplacements</i>	500,00	1 362,11	3 000,00	2 200,00	Intérêts bancaires	1 000,00	1 031,31	1 000,00	1 000,00
Salaires, charges et déplacements CTD	12 120,00	8 304,43	12 000,00	12 000,00	Locations <i>Ciblerie et chronotirs</i>	510,00	0,00	510,00	500,00
Commission Formation <i>Supports pédagogiques, stage de coaching</i>	500,00	1 494,70	500,00	2 800,00	Commission Formation <i>Stages entraîneur 1, matériel, perfectionnement, coaching</i>	5 160,00	3 680,00	5 000,00	3 400,00
Commission Sportive <i>Récompenses, aides aux organisateurs</i>	4 200,00	6 136,91	6 700,00	8 380,00	Commission Sportive <i>Challenge 92, division départementale</i>	0,00	1 680,00	0,00	1 680,00
Commission Jeunes <i>Aides aux jeunes sportifs, compétitions</i>	2 280,00	1 120,00	2 040,00	2 040,00	Commission Jeunes <i>Perfectionnement jeunes</i>	960,00	0,00	960,00	960,00
					Provisions <i>pour achat de cibles</i>				
					Provisions <i>pour rachat de tenues d'arbitre</i>			1 850,00	
Excédent		13 705,26							
TOTAL	33 630,00	36 092,31	36 320,00	38 540,00	TOTAL	33 630,00	36 092,31	36 320,00	38 540,00

Situation de trésorerie au 30/09/2016

Comptes courants 28 829,31
Compte sur Livret 34 472,28
Livret A 81 788,25

145 089,84

Palmarès 2015—2016

Individuels

Neil Alouani, Rueil-Malmaison

Championnat de France de tir fédéral
3^e CHCO 27 et 28 août 2016, Reims

Championnat de France FITA jeunes
2^e CHCO 29 et 30 juillet 2016, Vichy

Fabien Delobelle, Rueil-Malmaison

Championnat de France FITA Scratch
2^e SHCO 20 et 21 août 2016, Sallanches

Championnat de France Campagne Scratch
Champion de France SHCO 16 et 17 juillet 2016, Bessans

Kyla Touraine-Helias, Rueil-Malmaison

TNJ 1
1^{ère} CFCL 15 et 16 mai 2016, Lyon

TNJ 3
2^e CFCL 2 et 3 juillet 2016, Offranville

TNJ classement final
1^{ère} CFCL

Jérôme Bidault, Issy-les-Moulineaux

Championnat de France Campagne Scratch 16 et 17 juillet 2016, Bessans
2^e SHCL

Violette Saubion, Antony

Championnat de France Campagne vétérans 5 et 6 août 2016, Tiffauges
Championne de France VFCO

Championnat de France 3D 21 et 22 mai 2016, Mezières-lez-Clery
Championne de France VFTL

Marie-Line Barrault, Antony

Championnat de France 3D 21 et 22 mai 2016, Mezières-lez-Clery
Championne de France VFAC

Christine Kosmala, Asnières-sur-Seine

Championnat de France Beursault 2 octobre 2016, Sainte-Geneviève-des-Bois
3^e VFCL

Équipes

Équipe masculine de DNAP de Rueil-Malmaison

Championne de France

Fabien Delobelle
Ludovic Dauleu
Charles Corbez
Sébastien Peineau

Internationaux

Jérôme Bidault, Issy-les-Moulineaux

Championnats du Monde de tir Campagne
14^e SHCL Du 27 septembre au 2 octobre 2016, Dublin

Fabien Delobelle, Rueil-Malmaison

Championnats du Monde
12^e SHCO Du 27 septembre au 2 octobre 2016, Dublin
Membre de l'équipe de France

Championnat du Monde en salle
Médaille de bronze par équipe Du 1^{er} au 6 mars 2016, Ankara

Finale de la Coupe du Monde en salle
6^e SHCO Las Vegas

Kyla Touraine-Helias, Rueil-Malmaison

Championnat d'Europe de la Jeunesse
17^e CFCL

Du 18 au 23 juillet 2016, Bucarest

Sébastien Peineau, Rueil-Malmaison

Championnat du Monde en salle
Champion du Monde SHCO
Médaille de bronze par équipe

Du 1^{er} au 6 mars 2016, Ankara

Championnat d'Europe FITA
Médaille de bronze par équipe

Étape de Coupe du Monde
Vainqueur en double mixte

Shanghai

Marie-Line Barrault, Antony

Championnat d'Europe 3D
11^e SFAC

Du 30 août au 3 septembre 2016, Mokrice-Catez (Slovénie)